



Ligue de Football
des Pays de la Loire



Réunion commune Féminisation + CROCF

PROCÈS-VERBAL N° 2- 2018/2019

Réunion du : Jeudi 18 OCTOBRE 2018 en visio sur 3 sites

Présidence de séance : M. Didier ESOR

Présent(e)s :

Site de St Sébastien : MME Gwenaëlle RICHARD ; MM. Bruno LA POSTA, Pierre LEGRAS, Daniel ROGER.

Site de Laval : MMES Martine COCHON, Laura DURAND, Pascale LIVENAIS

Site du Mans : MME Stéphanie CARREAU ; MM. Philippe BASSET, Gabriel GO, Franck PLOUSE

Assistent à la réunion :

M. Gérard LOISON, Président de la ligue

M. Jérôme CLEMENT, Directeur de la ligue

MME Marie Claude BARBET, Référente Administrative

MMES Lydie CHARRIER, CTR et Alexandra CHIRON – Assistante administrative et technique D49

M. David CADIOU, Référent Communication

Absent(e)s non excusé(e)s :

M. Grégoire SORIN

Excusé(e)s :

MMES Oriane BILLY, Aurélie BOISRAME, Delphine LEPECULIER, Fabienne MANCEAU

MM. Rudolph BLANCHARD, Janick BORDEAU, Alain CHARRANCE, Gilles DAVID, Sébastien DENIS, Lionel DUCLOZ,

Florent MANDIN, Yannis MERCIER, Anthony TORRALBA, Arnaud VAUCELLE

Ouverture de la réunion par M. Didier ESOR, Président Délégué de la ligue

1. Communication FFF

Les ligues ont été destinataires du dispositif d'appel à projets mis en œuvre par la FFF.

Trois critères d'éligibilité :

1. Infrastructures
2. Evènements
3. Appel à projets « clubs »

Financement : aide d'un montant global de 100 000 € pour chaque territoire qui peut présenter 1 à 3 projets – seuil minimal d'aide => 30 000 €

Date limite de dépôt des dossiers => 30 MARS 2019

2. Plan d'actions déterminé par la ligue

La ligue retient les deux critères suivants prioritairement : réfléchir aux animations et événements qu'il convient de mettre en œuvre (en dehors des actions institutionnelles organisées dans chaque département) envers le public féminin, cœur de tous ces projets, pouvant conduire à la féminisation

Projets portés par la ligue, les districts ou les clubs avec un objectif : pouvoir aider chaque club, quel que soit sa taille, à travers l'ensemble du territoire

Un jury sera nommé pour examen des divers projets présentés

Sont évoqués :

- Actions grand public, maisons de quartiers, centres commerciaux, communautés de communes...
- Plutôt récompenser les actions envers les dirigeantes, les éducatrices, les arbitres car le travail est déjà accompli envers les pratiquantes (dispositifs Semaine du foot féminin, Mesdames Franchissez la Barrière)
- Attirer pour convaincre les femmes et mener à la confiance
- Que proposer pour amener les femmes sur des postes à responsabilités (bureau de club) ?
- Communiquer au travers des championnats régionaux pour favoriser la vente des billets

3. Billetterie

La ligue va acquérir un lot de packs (sur les sites de Rennes, Lyon et Paris) qui seront offerts sous forme de billets individuels par le biais d'un jeu concours ouvert au grand public et aux clubs qui présenteront les meilleurs projets (2 par club au minimum).

4. Actions à mettre en œuvre

1. Communiquer en masse

Rôle du service communication de la ligue, ainsi que des districts

Charte et informations identiques à tous les sites

Un projet de courrier commun à destination des clubs sera soumis pour avis à toutes les instances afin de recueillir leurs appels à projets

Une première communication générale est prévue lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 03/11

2. Proposer aux clubs un type d'action
3. Déterminer des actions communes dans les districts

Une multitude de projets peuvent être portés par la ligue.

Au préalable, chaque district doit engager des réflexions sur les actions à suggérer aux clubs avant une synthèse qui sera présentée lors des prochains travaux du groupe.

4. PROCHAINE REUNION

Celle-ci se tiendra le Jeudi 29 NOVEMBRE 2018 à 18H45 en visio-conférence depuis Laval, Le Mans et St Sébastien.

Le Président de Séance,

D. ESOR.

La référente administrative,

M-CL. BARBET

